



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Boisement de terres agricoles.
Plantation Chênes / charmes et diversité pour une surface de 25.7 hectares (au cadastre), au lieu dit la HAUTE Pinsonnière sur la commune d'Essarts en Bocage (85140).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

Monsieur

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-----------------------------------|---|
| n°47c | Premier boisement de plus de 0.5 ha Surface de 25.7 ha |

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Boisement de terres agricoles durant l'hiver 2024/2025 (selon les conditions météorologiques)
Conservation des haies existantes qui sont incluses dans les plantations ainsi que celle en périphérie.
Les travaux de boisement comprennent la préparation du sol (été précédent la plantation), la plantation et la protection des plants.
La mise en place des plants prendra 5 à 10 jours selon le nombre de planteurs, elle aura lieu entre novembre 2024 et mars 2025.
Des entretiens de plantations seront effectués en période estivale, dans les premières années suivant le boisement.
A plus long terme, des éclaircies et coupes forestières seront réalisées selon la programmation prévue dans le PSG agréé par le CRPF.
Le projet fera également l'objet d'une demande de labellisation bas carbone.
Un grillage temporaire sera mis en place pour une durée minimale de 10 ans.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet aura 3 objectifs majeurs :

- Valorisation des parcelles à faible potentiel agricole. Auparavant, ces terres agricoles étaient des prairies ou des friches agricoles. Celles-ci ont été décrites comme faible potentiel agricole dû à un rendement agricole trop faible et peu intéressant d'où la description de "faible potentiel agricole".
- Mettre en place une production de bois d'oeuvre et par voie de conséquence séquestrer du carbone
- Création d'un patrimoine boisé

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

1° Préparation de sol : travail du sol sur les lignes de plantation (pas de labour en plein) de préférence l'été précédent la plantation. De façon à ce que le sol soit ressuyé pour les travaux du sol.

2° Piquetage : Piquetage au préalable afin de planter correctement (distance entre les lignes et rectitude des lignes)

3° Plantation :

Plantation d'essences feuillues adaptées au contexte local et conforme aux arrêtés MFR applicables en Pays-de-la-Loire.

Répartition des plants :

- 50% chênes (sessile, pubescent, pédonculé, vert) / 30% charmes / 4% douglas / 4% cèdre / 2.3% aulnes / 1.7% diversité (merisier, bouleau, cormier, poirier)

Selon la station et l'essence objectif, les densités de plantation seront comprises entre 1500 et 2200 plants à l'hectare.

Une clôture sera installée pour une durée de 10 ans minimum.

Les travaux auront lieu durant l'hiver 2024-2025 pour une durée comprise entre 3 et 10 jours selon les moyens mis en place.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Itinéraires sylvicoles classiques : éclaircies régulières et récolte à terme

Entretien de la plantation par limitation de la végétation concurrente dans les premières années (dégagements mécanique sans utilisation de produits phytosanitaires).

Entretien des interbandes et des cloisonnements par fauchage ou par broyage en période estivale (tous les ans).

Eclaircies à partir de 15-20 ans en fonction des essences et de leur croissance puis éclaircies régulières conformément à la programmation des interventions prévues dans le Document de gestion durable agréé par le CRPF (itinéraires sylvicole FRC2010).

Un document de gestion sera élaboré une fois les plantations réalisées.

Coupe définitive pour les Chênes à environ 150 ans.

Les essences d'accompagnement seront menées de façon à gagner les Chênes afin de produire du bois d'oeuvre. Le débouché majeur des essences d'accompagnement sera la production de bois de chauffage.

Les entretiens se feront une fois par an en fin d'été

Conservation des haies et arbres présents sur les parcelles sujettes.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de cas par cas

Non soumis au code forestier

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet | Valeurs |
|--|---|
| ZN 49 ZN43 ZN41 / ZN 46 B454/B409/B410/B411/B412/B413 | 25.7 ha dont 6ha de zone humide soit 19.7 ha de plantation (voir carte jointe) |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les ZNIEFF les plus proches sont la ZNIEFF de type I "Bois des Gats et étang de la Jarie" (à environ 4.5kms), la ZNIEFF de type II "Zone de bois et bocage à l'est de la Roche sur Yon" (à environ 2.5kms) et la ZNIEFF de type II "Forêt de Graslas et bois de la Brosse" à 5kms. |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Sur l'ensemble des parcelles et d'après SIG Réseau zone humide (voir carte jointe), environ 6ha de Zone humide sur les parcelles sujettes. Ces zones ne seront pas plantées (voir carte jointe) |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à plus de 40kms de la Pinsonnière. |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les arbres comme les autres cultures ou les prairies prélèvent de l'eau pour leur croissance. Ils participent au cycle de l'eau par évapotranspiration. Lors de forte chaleur, les arbres réduisent l'évapotranspiration en fermant leurs stomates. |
| | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les essences choisies pour le boisement sont en adéquation avec les conditions pédologiques et climatiques. Les essences choisies sont frugales et consomment peu d'eau. Celles ci sont plutôt robustes vis à vis du besoin en eau. |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Ce projet favorise la présence d'espèces animales tout en conservant sur les bandes enherbées les espèces végétales. Toutes les haies seront conservées. Le choix des essences a été déterminé suite à des sondages pédologiques et en prenant en compte l'évolution du climat avec l'appui technique du CRPF. Ce choix favorise la biodiversité et la continuité écologique car les terres étaient auparavant cultivées (céréales ou autre) et l'exploitation était très dynamique, ce qui était très nuisible à la faune et à la flore. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Comme dit précédemment, le site natura 2000 le plus proche se trouve à une quarantaine de kilomètres |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Modification de l'espace agricole en espace sylvicole. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel | |
|-------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Est-il source de bruit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Émissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Stockage de carbone et rejet d'oxygène |
| | | Engendre-t-il des rejets liquides ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | | Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Émissions | Engendre-t-il des effluents ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet modifiera les activités humaines car la récolte sera des arbres et non des céréales. Substitution de l'activité agricole en activité sylvicole. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Ce projet de boisement sur la commune des Essarts en bocage n'a pas d'effets négatifs sur l'environnement qui l'entoure. Ce projet permettra de mettre en avant des terres agricoles plutôt délaissées avec un faible potentiel agricole.

D'un point de vue écologique, ce boisement n'aura aucun impact négatif malgré la création de nouveaux habitats pour la faune et la flore.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet évite le passage répété de machines agricoles plusieurs fois par an sur les parties humides. Les machines forestières passeront lors de l'installation des plants et tous les 10ans environ lors de la gestion.

Le travail du sol nécessaire à l'installation sera réalisé en période favorable lorsque les sols seront portants.

L'impact sera réduit par un travail localisé le long des lignes de plantation.

Les arbres vont jouer un rôle d'épuration de l'eau et éviter le reflux d'excédent de produits phytosanitaires et fertilisants dans le milieu naturel.

Dans une logique ERC :

Evitement : En l'absence de plantation, la zone humide continuera d'être polluée par les déjections animales et les engrais d'exploitation. (Effluents de type agricole)

Réduction : La quantité des surfaces boisées a été réduite au maximum pour protéger la zone humide sans empiéter sur le parcellaire agricole. Par ailleurs, sans capacité à réduire la surface boisée, l'opération vise à réduire la dégradation des qualités physico-chimique des eaux du ruisseau de la Mortemer.

Compenser : Aucune mesure de compensation supplémentaire n'est nécessaire au vu de la nature du projet.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet s'adaptant totalement au milieu, au climat et aux attentes d'un boisement de terres agricoles d'une telle ampleur.
Il ne paraît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié . | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Photographies datées et localisées | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Cartographies | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Schéma de plantation | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Carte zone humide | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Description plantation partie NORD et SUD | <input checked="" type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)